



VIE DE L'AGENCE - INSTANCES

PUBLIÉ LE 28/03/2022 - MIS À JOUR LE 04/04/2022

Première bougie pour l'expérimentation du cannabis à usage médical : perspectives à mi-parcours et objectif généralisation

Il y a un an démarrait l'expérimentation du cannabis médical mise en place et pilotée par l'ANSM avec l'inclusion du premier patient le 26 mars 2021. L'expérimentation va atteindre les 1500 patients. En parallèle des travaux en cours sur son suivi et son optimisation, de nouvelles étapes se préparent, dont la remise du rapport d'évaluation au Parlement en vue de la généralisation du cannabis à usage médical en France.

Un an après le lancement de l'expérimentation, près de 1500 patients ont déjà été inclus, accompagnés et suivis par 1522 professionnels de santé participants, parmi lesquels 914 médecins et pharmaciens en structure de de références et PUI, 105 médecins généralistes et 521 pharmaciens en officines de ville. 57 référents des CRPV et 25 des CEIP participent également afin de colliger et analyser les effets indésirables liés au cannabis médical. Les structures de références volontaires étaient au nombre de 202 le 26 mars 2021, et 287 aujourd'hui, permettant ainsi un accès facilité à l'expérimentation pour les patients.

Voir la carte des structures de référence



S'appuyant sur les retours du terrain, de nombreux travaux menés dans le cadre des échanges continus entre l'ANSM et les parties prenantes ont jalonné cette première année, dans le but d'optimiser l'inclusion des patients et la participation des professionnels de santé. La dernière évolution en date concerne la modification à venir de certains critères d'inclusion concernant la cancérologie.

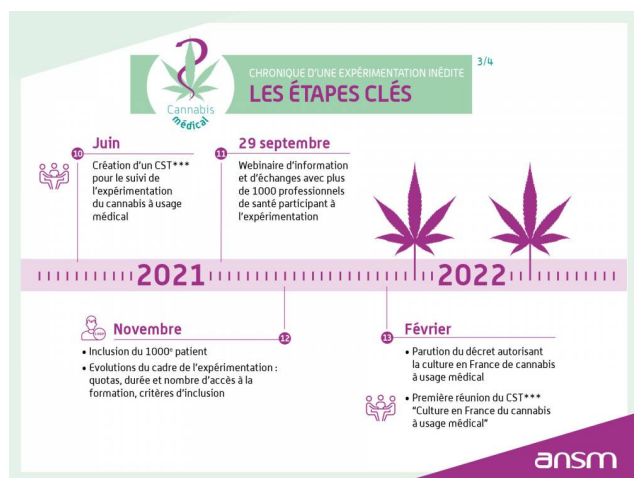
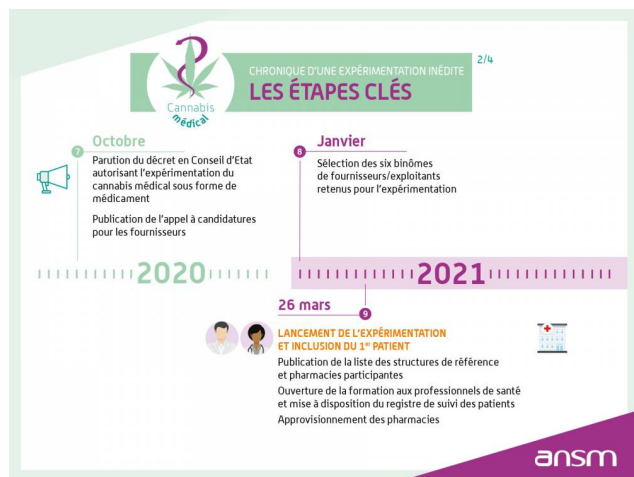
L'ANSM, au travers de ses différentes instances, est par ailleurs résolument tournée vers l'avenir et l'enjeu majeur de l'issue de l'expérimentation, à savoir la généralisation de l'accès au cannabis à usage médical en France. Afin de réunir toutes les conditions nécessaires :

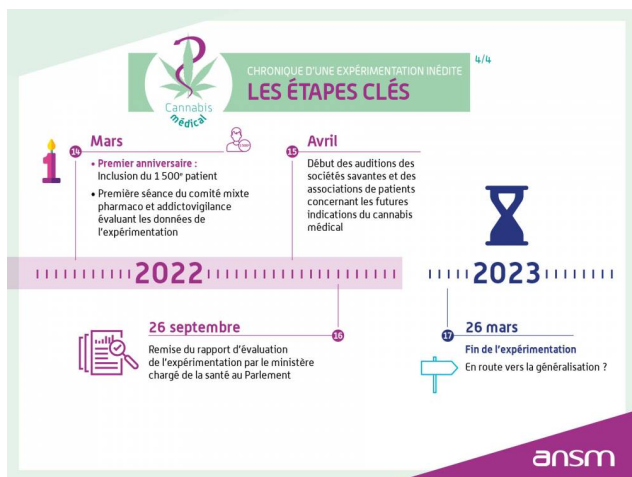
- le comité scientifique temporaire (CST) de suivi de l'expérimentation qui se réunit chaque mois depuis son lancement en juin 2021, auditionnera prochainement associations de patients et sociétés savantes afin d'enrichir la réflexion sur l'élargissement, à terme, des indications retenues pour les futurs patients qui pourront bénéficier de ce traitement ;
- le CST « Culture en France du cannabis médical » qui fait suite à la publication du décret autorisant la production et la culture du cannabis à des fins thérapeutiques en France, a déjà débuté. La séance de travail du mois de mai sera dédiée aux opérateurs économiques du cannabis médical : un appel à manifestation d'intérêt et contributions écrites sera prochainement publié sur notre site ;
- le comité scientifique permanent (CSP) mixte pharmaco et addictovigilance mis en place en mars 2022, permettra une

discussion collégiale sur le rapport relatif aux effets indésirables recueillis par les centres de pharmacovigilance dans le cadre de l'expérimentation. L'objectif est de confirmer le profil de sécurité du cannabis médical. Si nécessaire, des mesures supplémentaires pourront être envisagées.

En parallèle, l'ANSM participe, en lien étroit avec la DGS, à la mobilisation des données qui constitueront le rapport d'évaluation de l'expérimentation. Ce rapport doit être remis 6 mois avant la fin de l'expérimentation, soit le 26 septembre 2022, par le Ministère de la santé au Parlement. Il a pour objectif d'apporter des éléments sur les conditions d'une généralisation du cannabis médical en France.

Retour sur les grandes dates d'une expérimentation inédite en France et étapes à venir





Télécharger la version pdf des étapes clés de la mise en œuvre de l'expérimentation du cannabis médical en France



ansm

Agence nationale de sécurité du médicament
et des produits de santé



PREMIÈRE BOUGIE POUR
L'EXPÉRIMENTATION DU
CANNABIS À USAGE
MÉDICAL



Cannabis à usage médical

- En lien avec cette information



PUBLIÉ LE 17/02/2022 - MIS À JOUR LE 18/02/2022

Production et culture du cannabis à usage médical en France : l'ANSM engage les travaux pour définir les spécifications des médicaments à base de cannabis

VIE DE L'AGENCE

INSTANCES



PUBLIÉ LE 17/02/2022 - MIS À JOUR LE 21/10/2022

Décision DG n°2022-30 du 17/02/2022 - Nomination auprès du Comité scientifique temporaire « Culture en France du cannabis à usage médical - spécifications techniques de la chaîne de production allant de la plante au médicament » à l'ANSM

DÉCISIONS INSTITUTIONNELLES

INSTANCES : CRÉATIONS ET NOMINATIONS



PUBLIÉ LE 22/11/2021 - MIS À JOUR LE 27/10/2022

1000e patient pour l'expérimentation du cannabis à usage médical

INNOVATION

AMM



PUBLIÉ LE 18/08/2021

Création d'un Comité scientifique temporaire : « Culture en France du cannabis à usage médical, spécifications techniques de la chaîne de production allant de la plante au médicament »

VIE DE L'AGENCE

INSTANCES